

2019-2020-2021

Partenariat ROTARY CLUB BREST – HANDI'CHIENS



Créé en 1932, le Club de Brest a statut d'association loi 1901. Il agit dans le cadre du Rotary International selon six piliers majeurs incluant l'action locale.

Les actions menées par les membres du Club, bénévoles, ont pour objectif de soutenir des actions lointaines ou de proximité.

On notera en 2018 qu'un puits a été construit à Madagascar avec un financement du RC Brest et, toujours en 2018, le RC Brest a fédéré les RC Brest, Kielois (DE), de Plymouth et de Londres (GB) pour financer 50 % du camion réfrigéré de la Banque Alimentaire du Nord-Finistère.

Sur deux années, le RC Brest va financer l'éducation d'un jeune chien qui sera remis gratuitement à un bénéficiaire et lui offrira une autonomie et une sécurité largement optimisées.

**Les Présidents s'engagent !**

2018-2019, **Jean-Marc Taniou**, initiateur du projet



2019-2020, **Jean-Jacques Fabien** poursuivra l'action



2020-2021 enfin, **Jérôme Michelet** finalisera le projet

Le Rotaract Brest-Grand-Large engage ses actions en 2019 pour réaliser la partie acquisition du jeune animal, avec sa présidente **Roxanne Rivera-Boennec**,



**Nous suivre et nous contacter :**

<https://brest.rotary-bretagne-mayenne.org/fr/>

<https://www.facebook.com/rotaryclub.brest>

E : [rotary.brest@orange.fr](mailto:rotary.brest@orange.fr)

<https://rotaract-brest.wixsite.com/rotaract-brest>

<https://www.facebook.com/RotaractBrest/>



Créée en 1989, HANDI'CHIENS, association régie par la loi du 1er juillet 1901, a été reconnue d'utilité publique par décret du 7 mars 2012.

Elle a pour mission d'éduquer et de remettre GRATUITEMENT des Chiens d'Assistance à des enfants et adultes en situation de handicap moteur et/ou souffrant de troubles psycho-comportementaux, des chiens dits « d'accompagnement social » remis à des établissements pour personnes dépendantes, ou encore des chiens d'alerte pour personnes épileptiques.



Grâce à la complicité qui l'unit à l'homme, et à sa capacité à répondre à plus de 50 commandes, un « handi'chien » favorise le lien social et offre à son bénéficiaire une meilleure autonomie, plus de liberté, et de bien-être.

**Robert Kohler est président d'HANDI'CHIENS**

« Notre » protégé : **Ober** accueilli par Monsieur Joseph Prigent, famille d'accueil



**Sophie Collins**, responsable Handi'Chiens Bretagne  
ZA du Pont Camet – 22800 Saint Brandan

T: 02.96.58.18.40

E: [sophie.collin@handichiens.org](mailto:sophie.collin@handichiens.org)



Ober, né en décembre 2018



Ober (et Joseph) au sein de sa « promotion »

Le Télégramme 25 mars 2019

## Sanquer Handi'chiens. Ces quatre chiots vont devenir chien d'assistance



De gauche à droite : Claudine Pouliquen (Handi'chiens) ; la famille Moign (Dirinon) avec Orjan ; Mme Rioua (Penzé), avec Olet ; M. Prigent (Landerneau) avec Ober ; et la famille Bigon du Fret (Crozon) avec Ouzhpenn.

Le groupe Penn ar Bed 6, de l'association Handi'Chiens, qui forme des chiens d'assistance, sixième groupe finistérien depuis le début de délégation, est aujourd'hui suivi par la Saint-Marcoise Claudine Pouliquen, pour l'antenne régionale.

« Le chiot est sélectionné à 2 mois et demi sur différents critères. Il rejoint ensuite sa famille d'accueil, bénévole, pour 16 mois, où il apprend la vie en société. À 18 mois, le chien poursuit sa formation en centre Handi'chiens labellisé, durant six mois, puis il rencontre son futur maître pour un stage d'adaptation et de transmission de deux semaines », explique Claudine Pouliquen.

Elle reçoit les familles d'accueil, très disponibles, toutes les deux semaines dans les locaux de l'ancienne école Levot, rue Sully-Prudhomme. Actuelle-

ment, elles sont quatre avec des chiens d'assistance pour différents handicaps.

### Attention à ne pas les déranger !

Ces adorables boules de poils, lors de leur moment d'éducation dans l'espace public (magasins, transports en commun, restaurants), ne doivent pas être dérangés : pour le bon déroulement de leur apprentissage, les chiens ont besoin d'être concentrés. Très proches de leur famille, ils doivent en effet être très attentifs à toutes les demandes. Le public peut les reconnaître à leur cape de travail jaune et bleue, sur laquelle est inscrit « chien d'assistance ».

Lorsque leur formation sera achevée, ils seront remis gratuitement à leur propriétaire et seront les garants de l'aide technique à leur apporter.

**Quelques chiffres.** Depuis sa création en 1989, l'association a éduqué plus de 2 500 chiens. Si celui-ci est remis gratuitement à son propriétaire, il coûte tout de même 15 000 € à l'association. Pour continuer sa mission, Handi'chiens s'appuie sur la générosité des donateurs : particuliers, associations, fondations et entreprises, legs... En 2016, les dons des particuliers représentaient 29 % des ressources.

### ▼ Pratique

Démonstration publique des chiens d'assistance le dimanche 31 mars, à 16 h 30, à l'occasion de la troisième édition de la « Marche solidaire pour tous - ensemble contre les épilepsies », au Polder, 50, rue des Mouettes. Contact : tél. 06 82 39 59 79. [lesoiseauxlibres29@gmail.com](mailto:lesoiseauxlibres29@gmail.com) [Handi'chiens : www.handichiens.org](http://www.handichiens.org)

## Astrolabe. Les enfants sensibilisés au handicap



Jeudi était organisée, à l'Astrolabe, une journée de sensibilisation aux handicaps auprès de classes de CM2 du Relecq-Kerhuon. L'occasion d'expliquer aux enfants les difficultés rencontrées par les personnes atteintes d'une déficience, physique ou intellectuelle, afin de mieux les accueillir et les accepter au quotidien. Plusieurs ateliers étaient organisés, en partenariat avec Familles rurales, Handi'chiens Bretagne, la Fondation Valentin-Haüy, Handi-Brest et le Ping-pong-club kerhuonnais. Au total, 210 élèves des écoles publiques et privées de la commune ont bénéficié de ces ateliers qui seront reconduits les deux prochaines années.

## Avril 2019, Ober, 14 kilos ...

